

6^{ème} circonscription

Ecole élémentaire publique
La Tour d'Auvergne
71 rue Robert Schuman
92700 Colombes

Tél: 01.56.47.19.70
0920643z@ac-versailles.fr

De Mme la Directrice de l'école élémentaire la Tour
d'Auvergne

à

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale,
M. le Maire
Mme Moumni, maire adjoint,
Mmes et M. les Enseignant(e)s,
Mme Berrehouma, psychologue scolaire, Mme Gasq,
maître E.
Les Représentants des parents d'élèves élus,
La Déléguée Départemental de l'Éducation Nationale.

Compte rendu du conseil d'école du mardi 15 novembre à 18h.

Présents :

Parents d'élèves élus :

M. Hakim Nait Chalal

Mme Salima Boulma

Mme Mabroka Lahmar

Mme Florence Sinquin

Mme Bouchra Elabdi

Mme Magali de Magalhaes

Mme Mounia Taibaoui

Mme Dalila Abderrezak

Mme Sherazade Nid

Mme Géraldine Le Borgne

Mme Louiza Amari

President FCPE

TA

CM2b

CE1b & CM2a

CM1b

CM2a & CM2b

CM1a & CM2b

CE1d & CM1b

CE1c & CM2b

CP3

CM1B & ULIS

CE2a

Enseignants

M. Guillaume Julien

Mme Anne Fratoni

Mme Pauline Ménard

Mme Laura Monnier

Mme Leila Ramdani

Mme Mathilde Lettry

Mme Tifanie Gamet

Mme Julie Redon

Mme Raphaëlle de Romanet

Mme Sonia Magré

Mme Lindsay Sapotille

Mme Asmae Khelladi

Mme Florence Bonvoisin

Mme Marie Zaki

M. Sophate Chhav

Mme Isabelle Guinard

Mme Louise Beuvar

Mme Cécile Plaisance

CP1

CP2

CP3

CP4

CE1a

CE1b

CE1c

CE1d

CE2a

CE2b

CE2/CM2

CM1a

CM1b

CM2a

CM2b

Coordinatrice

UPE2A

Coordinatrice ULIS

Directrice

Mme Dounia Moumni – maire adjointe au développement économique des entreprises, du commerce, de
l'artisanat, des professions libérales et des marchés

Mme Cheila Cleland – responsable CLE TA

M. Bastien Lacroix – adjoint CLE TA

Mme Sophie Berrehouma – psychologue Education Nationale

Mme Evelyne Bouhouicha – DDEN

Absents :

Parents d'élèves élus :

Mme Sarah Laraba

Mme Florine Amato Wolters

Mme Camille Chauvin-Hameau

Mme Leila Boutera

Mme Sabrina Abdelaziz

Mme Jennifer Hadj Youcef

Enseignants :

Mme Raphaëlle de Romanet (CE2a)

Organisation et fonctionnement de l'école

1. Attributions du conseil d'école et règlement intérieur du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

Dates prévisionnelles des conseils d'école :

Mardi 14 mars 2023

Jeudi 1er juin 2023

Vote du règlement intérieur : voté à l'unanimité.

2. Résultat des élections de parents d'élèves

	Résultats bruts
Nombre d'inscrits	459
Nombre de votants	211
Nombre de votes blancs ou nuls	32
Nombre de suffrages exprimés	179
Taux de participation	45.97%

Résultats :

La FCPE a été élue.

Nombre de sièges pourvus : 17

3. Le règlement de l'école et le règlement de la cour de récréation : vote du nouveau règlement

Le règlement de l'école et de la cour de récréation sont votés à l'unanimité.

4. Bilan de la rentrée (effectifs, structure, personnels)

Au 19 septembre 2022

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs Hors ULIS (1)	Effectifs ULIS (2)	Effectifs totaux (1) + (2)	Enseignant
CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	CP1	15	0	15	M. Guillaume JULIEN
		CP2	13	2	15	Mme Anne FRATONI M. Abdelkader BOUIDA
		CP3	15	0	15	Mme Syrine MEHIRI / Mme Pauline MENARD
		CP4	15	0	15	Mme Sarah PHAN / Mme Laura MONNIER
		TOTAL DU NIVEAU	58	2	60	
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1a	14	0	14	Mme Leila RAMDANI
		CE1b	13	0	13	Mme Mathilde LETTRY
		CE1c	13	0	13	Mme Tifanie GAMET
		CE1d	13	1	14	Mme Julie REDON
		TOTAL DU NIVEAU	53	1	54	
CYCLE II		CE2a	23	2	25	Mme Raphaëlle de ROMANET

	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE2 CM2	14	0	14	Mme Lindsay SAPOTILLE
		CE2b	22	3	25	Mme Sonia MAGRE
		TOTAL DU NIVEAU	59	5	64	
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CM1a	24	1	25	Mme Asmae KHELLADI
		CM1b	23	1	24	Mme Florence BONVOISIN
		TOTAL DU NIVEAU	47	2	49	
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CE2 CM2	9	0	9	
		CM2a	23	1	24	Mme ZAKI Marie
		CM2b	22	1	23	M. CHHAV Sophate
		TOTAL DU NIVEAU	54	2	56	
		TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS	271	12	283	

Élèves répartis par regroupement

Regroupement	Dispositif(s)	Effectifs	Coordinatrice
Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants	UPE2A	12	Mme Isabelle Guinard
Unité Localisée Pour l'Inclusion Scolaire	ULIS ECOLE	12	Mme Louise Beuvar

Mme Catherine Chavany est remplaçante sur la circonscription.
Mme Cécile Plaisance est directrice de l'école.

5. Travaux demandés, accordés, réalisés :

- Travaux demandés pour 2023
 - Réhausse de la cloison autour des urinoirs et installation d'une porte (RDC côté maternelle)
 - Installation d'arceaux supplémentaires trottinettes et vélos (enfants et adultes)
 - Elimination des bosses dans la cour côté gymnase
 - Accès PMR
- Accordés 2022 :
 - Arceaux vélos et trottinettes
 - Remplacement du lino en bibliothèque (une salle sur deux) et en salle informatique
 - Peinture portes, salle de réunion et cage d'escalier, accueil côté centre loisirs

Projet Oasis :

Quand est-ce que les brumisateurs et la fontaine à eau seront installés ?

6. Accès PMR : quels sont les travaux prévus pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite ?

Pas de réponse mairie

7. Quel va être le plan de sobriété mis en place dans les écoles ?

Baisse de la température à 19°C dans les locaux sauf dans les écoles.

Mutualisation de l'accueil dans les centres de loisirs et communication de bonnes pratiques pour économiser l'énergie.

8. Lutte contre le harcèlement scolaire : présentation du pôle non au harcèlement

9. Organisation de l'accès à l'école en cas d'incidents au lycée

Voici l'organisation en cas de blocus au lycée pour l'entrée des élèves à l'école, après avis donné par les forces de l'ordre :

L'entrée des élèves se fait **UNIQUEMENT par l'école maternelle (10 rue Legnano)**.

Les parents entrent par le portail de l'école maternelle et déposent les élèves **sans trottinettes ni vélos à l'entrée de l'école maternelle**. Les élèves entrent dans l'école maternelle, traversent et sortent dans la cour par la porte à côté du poulailler.

Trois enseignants sont à l'entrée de l'école maternelle, dans le couloir de la maternelle et dans la cour pour s'assurer que les élèves vont jusque dans la cour de récréation. Les parents accompagnent les plus jeunes en maternelle mais les grands continuent seuls.

Trois autres enseignants (un par préau et un dans la cour) orientent les élèves qui arrivent éventuellement du portail habituel et s'assurent que les trottinettes et les vélos sont placés sous les préaux.

Les autres enseignants accueillent les élèves dans les classes, les classes sans enseignants sont ouvertes.

Deux adultes devant l'école aux portails habituels pour faire entrer les élèves qui seraient devant l'école (faire entrer rapidement les élèves, les trottinettes & vélos sont placés sous le préau et non aux arceaux).

La coordinatrice du dispositif ULIS et les AESHs sont à l'entrée de la maternelle pour accueillir les ULIS. Les AESHs envoient et/ou accompagnent les élèves jusqu'au dispositif ULIS au fur et à mesure. La coordinatrice du dispositif UPE2A est présente pour surveiller aussi les élèves ULIS dans le dispositif.

L'objectif est que les élèves entrent rapidement et aillent directement en classe en cas de charge de la police et/ou lacrymogènes. Ils ne perdent pas de temps à ranger leur trottinette ou vélo côté rue Robert Schuman et les placent sous les préaux.

Communication est faite aux parents sur le changement de l'accès dès que possible, il leur est demandé que les enfants viennent **sans trottinette ni vélo**.

10. Sécurité : quel est l'encadrement enseignants pendant les temps de récréation ? Quel est l'encadrement pendant le temps périscolaire ?

Temps scolaire :

Sur les temps de récréation : deux enseignants dans chaque cour de récréation plus un sur le terrain de sport.

Accueil de l'après-midi : deux enseignants dans chaque cour, les élèves ne vont pas sur le terrain de sport.

Temps périscolaire :

Pause méridienne :

Deux animateurs en cantine

Quatre animateurs pour le terrain de sport, la cour des grands et le gymnase.

Soir : trois animateurs

Matin : deux animateurs

Mercredi : quatre animateurs + responsable du centre de loisirs.

Vie de l'école

1. Retards des élèves

Les enseignants s'étonnent du nombre de retards des élèves à l'école.

Il est rappelé que la classe commence à 9h précises. Un temps d'accueil de 10 minutes avant la classe est prévu (de 8h50 à 9h).

2. Présentation du RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est constitué :

- d'une psychologue Scolaire, Mme Berrehouma,
- d'une enseignante spécialisée à dominante pédagogique, Mme Gasq.

Elles interviennent sur les groupes scolaires La Tour D'Auvergne et Marcelin Berthelot.

- d'une enseignante spécialisée à dominante relationnelle, Mme Calsat qui intervient sur toute la circonscription de Colombes.

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Attention à l'utilisation des écrans par les enfants dès la petite section.

Ces écrans peuvent être source de cyber harcèlement. Le contrôle de l'usage des réseaux sociaux est indispensable.

L'impact de ces écrans est réel sur les apprentissages et source de difficultés relationnelles.

3. Présentation du dispositif UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants)

L'UPE2A est un dispositif d'aide à l'apprentissage du français par les élèves nouvellement arrivés en France et non francophones.

Ces élèves sont inscrits dans une classe de l'école correspondant à leur niveau scolaire acquis dans leur pays d'origine et se retrouvent pour des temps spécifiques d'apprentissage du français oral et écrit au sein de l'UPE2A avec un professeur dédié dont les compétences sont adaptées à ce public.

4. Cafés parents & festivités prévues

- 20 octobre : grande lessive à partir de 16h30
- 9 décembre : café parents à partir de 17h, thème : comment faire réussir son enfant à l'école ? le même jour : exposition laïcité
- 13 au 17/2 : semaine de la persévérance
- Festival du livre : semaine du 3 avril. Semaine des contes / parents.
- Semaine des sciences en mai
- Fête de l'école : 23 juin 2023

5. Résultats des évaluations de rentrée

CP/CE1 : des résultats plutôt en baisse.

Mme Berrehouma : les demandes d'aide au RASED en CP et CE1 sont plus nombreuses cette année et elles sont pleinement justifiées. Ce qui est inquiétant

Hormis en CM2 où les résultats sont corrects, ils sont en demi-teinte dans les autres niveaux.

6. Cours de piscine : quels sont les cours prévus pour les élèves de CE1 et CM2 ? Transport scolaire à la piscine : prise en compte des travaux sur le temps de transport ?

Les cours auront lieu à la piscine de Bois-Colombes pour les CM2. Des cars sont prévus pour les emmener.

Il sera demandé aux élèves de venir en portant le maillot de bain sous leurs vêtements, et au plus tôt à 8h50.

7. Sorties scolaires : quel est le nombre de cars dont l'école va pouvoir disposer ? Quel a été le nombre de cars accordés par école pour les sorties de fin d'année en mai / juin 2022 ?

Il y a toujours des difficultés au niveau des transports scolaires (manque de chauffeurs) particulièrement pour les sorties de fin d'année.

Il est recommandé d'effectuer ces sorties sur d'autres périodes ou d'utiliser les transports en commun (demande à faire en mairie pour les titres de transport)

8. Goûter distribué à l'école : pas apprécié, pas assez consistant. Cantine : plainte des élèves par rapport à la qualité

Les parents et les enseignants font part d'une dégradation de la qualité des repas proposés et des quantités pas toujours adaptées.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent à nouveau participer aux commissions cantine comme auparavant.

9. Point coopérative de l'école

Avant le premier appel, solde du compte 4193€65

Premier appel coopérative : 2603€20

Le montant des appels de coopérative ne nous permettra pas de financer les sorties scolaires comme les années précédentes.

Nous serons obligés de demander une participation plus importante aux parents.

Séance levée à 20h07